

CONTRAT 308
N/REF : 7/12/2025 0H27 C:001132 I:01955
V/REF : Contrat N°000308 du 27/11/2024

ALABAMA
Evenement & Multimédia
Parc Neuville Industrie
53 AVENUE CARNOT
69250 NEUVILLE

IMMEUBLE : ALABAMA MEDIA
53 AVENUE CARNOT
PARC NEUVILLE INDUSTRIE
69250 NEUVILLE SUR SAONE

Saint Priest, le 30 Décembre 2025

ADRESSE : ALLEE N 53 (CARNOT) MME RIBOUD 04 72083340
Motif de la demande : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme S. RIBOUD

INTERVENTION REALISEE LE 29/12/2025 :
MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE DE 2 PERSONNES ET CAMION HYDROCUREUR
SURBAISSE
CURAGE PAR PROCEDE HYDRAULIQUE DU 1 ER REGARD JUSQU'AU REGARD EXTERIEUR
ET CURAGE DES CANALISATIONS DN 40, DES 3 URINOIRS AVEC DEMONTAGE ET
NETTOYAGE DES SIPHONS
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

1 FOIS/AN.

FACTURATION : :
la redevance sera facturée 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j a réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision



- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 5120099

Date de dernière révision des prix : 27/11/2025

Prix de base du contrat : 735,95

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 06/2024	Valeur	: 140,3
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur	: 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Curage Réseau/Unirois	1/AN	755,08		755,08
	TOTAL H.T.				755,08
	T.V.A. a 20,00%				151,01
	TOTAL T.T.C.		En EURO		906,09

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN